

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- VU l'arrêté 12/80 du 28 janvier 1980 portant création du Comité « Feux de Forêts »
- VU le dernier arrêté n° 236/23 du 17 octobre 2023 portant composition du Comité Communal des Feux de Forêts ;
- VU la démission de Monsieur CLAIN Sébastien ;
- **CONSIDERANT** la nécessité de mettre à jour la liste des membres du Comité Communal des Feux de Forêts.

ARRETE

ARTICLE 1er : La composition du Comité Communal des Feux de Forêts de La Roque d'Anthéron est modifiée de la façon suivante : **Président : Jean-Pierre SERRUS**

Membres :

Pierre BARANDON	Charlotte VADEBLE
Aymeric BERTORELLO	Isabelle BERNIER
Françoise BLIN	Alain BOURGUE
Sylvie DE CESPEDES	Arnaud INNOCENT
Gérard GARANTO	Eliane LAUGIER
Gabrièle LARGUINAT	Christophe MOREL
Patrick MILAD	Karine SANCHEZ
Monique RAGUIN	Gabrielle SAOUIDIA
Patrick SANCHEZ	Camel TIMHADJELT
Jean-Bernard SAGUE	Christine TONNELIER
Patrick TONNELIER	Alain VERON

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie et Monsieur le Chef de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 15 mars 2024

Le Maire,

Jean-Pierre SERRUS

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée par la loi 96-142 du 21/02/1996 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès du service instructeur ci-dessus désigné.

Certifié exécutoire compte tenu de la publication ou notification le

19 MARS 2024

(Qualité et signature)